## 5 LES ACTIONS DU RÉSEAU DES COMMUNES FORESTIÈRES

À tous les niveaux, les structures représentatives des communes forestières mènent des actions avec comme objectifs d'assurer une représentation forte des communes, de leur apporter plus d'informations et de mieux faire entendre leurs préoccupations et leurs projets.
Ainsi, ces journées sont l'occasion d'évoquer l'ensemble des actions menées par le réseau des communes forestières au cours de l'année écoulée.

- AU NIVEAU TERRITORIAL : actions de formation (nombre, thèmes, participants), actions de développement (filière forêt bois, chartes forestières de territoire, certification PEFC, actions de veille et de représentation auprès des partenaires territoriaux.
- AU NIVEAU NATIONAL : actions conduites par la FNCofor dans le cadre de la politique forestière nationale, des politiques forestières territoriales (loi d'orientation, financements et suivi des politiques forestières) et de la promotion de démarches nouvelles en termes d'aménagement du territoire (bois énergie, chartes forestières de territoire, schémas stratégiques forestiers de massifs, Natura 2000).

Et de faire un point sur l'actualité forestière. En 2006, par exemple : nouveau contrat État/ONF 2007-2011 ; association France Bois Forêt ; loi de finance 2007 ; contrat de projets État/région (CPER 2007-2013) ; financements européens (PDRH, Feader) ; crédits carbone.

### Les modules de formation proposés

■ **MOBILISATION ET COMMERCIALISATION DES BOIS :** nouvelles procédures et modes de vente, tendances du marché, contrats d'approvisionnement et stratégie des communes forestières.

■ **AMÉNAGEMENT FORESTIER :** enjeux nationaux et locaux de l'aménagement des forêts communales, grandes étapes de la rédaction, rôles respectifs du propriétaire et du gestionnaire, vocabulaire forestier.

■ **CHASSE:** composantes de l'équilibre forêt-gibier, plans de chasse, droit de chasse et droit de chasser, cession du droit de chasse.

■ **TRAVAUX FORESTIERS :** intérêt ; modalités de mise en œuvre et possibilités de financements.

■ **BOIS ÉNERGIE :** enjeux pour les communes forestières, aspects techniques des chaufferies automatiques à plaquettes, aspects juridiques, intérêts économiques, sociaux et environnementaux.

■ **BOIS CONSTRUCTION :** enjeux pour les communes forestières, intérêts économiques, sociaux et environnementaux de la construction bois, freins identifiés à son développement.

■ **AFFOUAGE :** intérêts et limites de l'affouage, sécurité et responsabilités des différents intervenants, alternatives possibles, intérêt et contenu du règlement communal d'affouage.



*mode d'emploi*

# LES JOURNÉES DE LA FORÊT COMMUNALE EN UNITÉ TERRITORIALE (JUT)

**Expérimentées en 2003, les Journées de la forêt communale en unité territoriale sont vite apparues comme un moment privilégié d'information et d'échanges pour les élus des communes forestières et les agents de l'Office national des forêts. Les élus prennent les décisions les plus importantes concernant la gestion des forêts communales : décision de vendre ou de ne pas vendre, choix des modes de vente, fixation des prix de retrait, adoption du programme des travaux à effectuer. Ils participent à l'élaboration de l'aménagement qui doit prendre en compte les orientations fixées par les élus quant à la vocation assignée par ceux-ci à la forêt. Ils conduisent les politiques de développement des territoires forestiers.**
**Les actions de formation et d'information conduites par l'Institut de formation forestière communale (IFFC) ont pour objectif de permettre aux élus de prendre les décisions les plus adaptées à la valorisation, la conservation et l'amélioration du patrimoine forestier communal.**
**Les agents de l'Office national des forêts peuvent, dans le cadre de ces journées, expliquer le travail qu'ils effectuent pour le compte des communes, faire des propositions d'amélioration et mieux percevoir les souhaits exprimés par les élus.**
**La FNCofor et l'ONF ont exprimé leur volonté conjointe de pérenniser et de développer ces Journées de la forêt communale, dans le cadre de l'unité territoriale de gestion. Elles constituent un élément essentiel du partenariat entre l'élu décideur et l'agent de l'Office gestionnaire.**

**Yves Lessard**

## 1 UN MOYEN POUR NOURRIR LE PARTENARIAT ENTRE LES COMMUNES FORESTIÈRES ET L'ONF

Les trois axes forts qui guident une journée de la forêt communale en UT :

### UNE DÉMARCHE CONCERTÉE

L'association départementale des communes forestières et l'agence ONF planifient et organisent ensemble ces journées en se basant sur un cadre national.

### UN LIEU DE RENCONTRE ENTRE ÉLUS ET PERSONNELS ONF

Les élus et personnels ONF d'une Unité territoriale sont tous invités à participer à cette journée de la forêt communale.

### UN ESPACE DE DIALOGUE ET DE CONCERTATION

Alliant travail et convivialité, cette journée permet d'avoir une approche territoriale de la forêt communale, d'échanger sur des préoccupations locales et de faire le point sur les actions menées par l'ONF et les communes forestières.
C'est aussi l'occasion de permettre une meilleure communication entre les élus et les personnels ONF et de dissiper d'éventuelles incompréhensions.

## 2 UN CADRAGE NATIONAL AU SERVICE D'UN RENDEZ-VOUS LOCAL

La mise en place et la reconduction des Journées de la forêt communale font l'objet d'une décision nationale concrétisée par un courrier cosigné du directeur général de l'ONF et du président délégué de la FNCofor à l'attention des présidents d'associations départementales de communes forestières et des directeurs d'agence.
Chaque année, l'association des communes forestières et les agences ONF concernées décident conjointement des modalités d'organisation et du contenu de ces journées.
Afin de favoriser des échanges nourris et constructifs, ces rencontres ont lieu soit sur une journée entière de 9 h à 17 h, soit en après-midi et soirée de 13 h 30 à 20 h.
Elles se déroulent en deux parties : une séquence en salle généralement dans l'une des communes de l'Unité territoriale et une séquence « sur le terrain » : visite en forêt, en entreprises ou de réalisations particulières.
La séance en salle est consacrée au rapport d'activités de l'ONF et aux actions des communes forestières à raison d'une heure trente. Un thème de formation, choisi en concertation en fonction des besoins pressentis ou exprimés localement, est abordé en salle (1 h 30), complété et illustré par la visite (trois heures). Celle-ci permet entre autres de rencontrer les acteurs de la filière et des territoires, et d'échanger avec eux.

LE POINT DE VUE DE
**RENÉ MAILLARD**
**Maire de Landaville**
**« Dans un contexte amical et très professionnel, nous rencontrons nos partenaires dans une ambiance conviviale. De nombreux thèmes sont abordés : la reconstitution de la forêt après tempête, l'accueil du public, les enjeux économiques et sociaux de la chasse, la charte de la forêt communale, le bois énergie, la production de bois industrie et nous visitons une scierie ou une unité de transformation du bois. »**

## 3 UN MOMENT FORT D'INFORMATION, D'ÉCHANGES ET DE DÉBATS

Pour prendre la mesure de la gestion forestière au quotidien et percevoir les enjeux de développement des territoires dans lesquels la forêt s'inscrit, il est important que les élus disposent d'éléments précis et pertinents sur la forêt et sa gestion. Les Journées de la forêt communale constituent à ce titre un rendez-vous annuel pour mieux s'approprier la gestion des forêts communales et placer la forêt au cœur des logiques territoriales.

Elles ont plusieurs objectifs.

### SUIVRE ET ÉVALUER L'ACTION DE L'ONF

La Journée de la forêt communale est un moment privilégié pour évoquer ensemble les actions menées, exprimer des souhaits et demandes pour des actions futures au bénéfice de la forêt. Pour cela, les élus peuvent prendre connaissance du rapport d'activités de l'Unité territoriale ONF concernée (détail ci-contre).

C'est l'occasion de faire connaître à l'ONF le degré de satisfaction client dans le cadre de la certification ISO 9001 de l'ONF et en accord avec la Charte de la forêt communale.

### S'INFORMER DES ACTIONS MENÉES PAR LES COMMUNES FORESTIÈRES

Pour les élus et les personnels ONF, cette journée est l'occasion de connaître les actions conduites par les associations départementales, les unions régionales et la Fédération nationale des communes forestières, et de suivre l'actualité forestière en général (détail ci-contre).

### SE FORMER SUR UN THÈME PRÉCIS

en relation avec l'actualité forestière des territoires et les besoins des élus. Ces formations concernent des domaines très variés. Citons notamment la commercialisation des bois, l'aménagement forestier mais également des thèmes qui dépassent le cadre forestier comme l'accueil du public, le bois énergie, les chartes forestières de territoire.

### S'APPROPRIER LA GESTION DE LA FORÊT COMMUNALE

Les Journées de la forêt communale contribuent au suivi de l'application de la Charte de la forêt communale, à son adaptation continue et favorisent une meilleure connaissance et compréhension entre propriétaires et gestionnaires. Elles doivent permettre notamment aux élus de distinguer, d'une part, les missions relevant du régime forestier – financées par l'État via le versement compensateur et les communes à travers les frais de garderie – et, d'autre part, les interventions qui relèvent du domaine concurrentiel et qui font l'objet d'une facturation aux communes. Cette journée participe ainsi à l'amélioration de la gestion durable et multifonctionnelle de la forêt communale, et au renforcement du partenariat communes forestières-ONF.

LE POINT DE VUE DE
**PATRICK KUBLER**
**Directeur d'agence ONF de Schirmeck**
**« Je souscris sans réserve à cette démarche partenariale FNCofor-ONF visant à rapprocher, à travers des journées d'information et de formation, les élus propriétaires et les forestiers gestionnaires pour favoriser le dialogue entre eux et, ainsi, une meilleure connaissance et une meilleure compréhension réciproque.**
**Je formule le vœu que ces Journées de la forêt communale en UT trouvent leur place dans les relations locales Cofor-ONF et deviennent des rendez-vous attendus par les élus et les forestiers à côté et en complément des traditionnelles tournées annuelles ou bisannuelles vivaces dans de nombreuses communes forestières de l'Agence. »**

## 3 LE RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ONF

La présentation du rapport d'activité de l'Unité territoriale ONF s'appuie sur le cadre défini ci-dessous :

### PORTRAIT DE L'UNITÉ TERRITORIALE

- Place de l'UT dans le territoire, localisation
- Forêts gérées, missions, enjeux
- Moyens humains, organigramme de l'UT

### PRÉSERVATION DU PATRIMOINE FORESTIER COMMUNAL

- Surveillance générale
- Opérations foncières

### AMÉNAGEMENT DES FORÊTS

- Orientations générales et objectifs
- Aménagements réalisés, part des forêts de l'UT dotées d'un aménagement
- Prévision d'aménagements pour l'année suivante
- Liaison avec les politiques territoriales locales

### MOBILISATION ET COMMERCIALISATION DES BOIS

- Analyse des résultats des années n et n-1
- Prévisions de récolte et perspectives commerciales pour l'année en cours

### TRAVAUX FORESTIERS

- Travaux réalisés par l'ONF pour le compte des communes
- Aides publiques : nombre et type de dossiers instruits par l'ONF ; montant des aides obtenues

### FAUNE SAUVAGE, CHASSE ET PÊCHE

- Conseil, expertise et recherche des infractions
- Évolution des populations de grand gibier et des plans de chasse

### ACTIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL FORESTIÈRES

- Actions d'accueil du public et produits tourisme, problèmes de fréquentation
- Habitats et espèces remarquables, sensibles, rares ou protégés

### AUTRES MISSIONS

- Projets bois énergie, développement du tourisme, captage d'eau potable, chartes forestières de territoire, certification de la gestion forestière : état des lieux PEFC

### BILAN DE LA GESTION COMMUNALE

- Evaluation au niveau de l'UT du bilan recettes/dépenses de la forêt communale